

AR PREFECTURE

083-218301000-20181129-DELIB2018_092-DE
Regu le 03/12/2018

WISE PAR

ALTARE Catherine, Maire de Puget Ville, le 30/11/2018 à 16:22



**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PUGET-VILLE
Séance du 29 novembre 2018**

Délibération N° : 2018/92

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 29 novembre 2018 à **18 h 30**, le conseil municipal de Puget-Ville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine ALTARE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	27
Nombre de conseillers municipaux présents :	19
Nombre de conseillers municipaux absents représentés :	2
Nombre de conseillers municipaux absents :	6
Nombre de votants :	21
Date d'envoi de la convocation :	23 novembre 2018
Ordre du jour affiché le :	23 novembre 2018

Présents : ALTARE Catherine, FOSSE Didier, ROUX Jean-Pierre, BRISSI Jacqueline, PELLEGRINO Paul, FESTOU Françoise, BOYER Frédéric, MALARD Jean-Marc, FROGER Geneviève, ZAMBOTTI Arlette, BOURAGBA Nathalie, BONGIORNO Gérard, BRETON Géraldine, YVETOT Claire, DELEGLISE Maryse, HADJAZI Abdelkader, VALOIS Angélique, SFORZA Fabrice, REVEL Eric.

Absent(s) ayant donné procuration : ALLHEILLY Pierre donne procuration à Mme ALTARE Catherine, PERELLI Raymond donne procuration à REVEL Eric.

Absent(s): OUSAADA Patrick, ALLIONE Vanessa, MISTRAL Fabrice, CHABAUD Aurélien, INGARGIOLA Olivier, TRUC MORELLE Stéphanie.

Secrétaire de séance : BOYER Frédéric.

MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DES SALLES COMMUNALES
SISES 25 PLACE DE L'ÉGLISE AU 1^{ER} ET 2^E ETAGE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1424-1 et suivants ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 20 avril 2000 relative à la perte des compétences communales en matière d'incendie et de secours et au transfert des personnels et mise à disposition des moyens matériels et des biens ;

~~VU la convention de transfert~~ conclue entre la commune et le SDIS Var le 2 novembre 2000 et son annexe 4 ;

VU la demande du CIS de Puget-Ville pour la mise à disposition gratuite des salles communales du 1^{er} et 2^e étage de l'immeuble sis au 25 place de l'Eglise, pour y créer une salle de repos et de réunion au 1^{er} étage ainsi qu'un dortoir et des sanitaires pour le personnel féminin notamment au 2^{ème} étage ;

CONSIDERANT que les salles dont il s'agit sont libres depuis peu ;

CONSIDERANT que le SDIS VAR propose de procéder à la modification de l'annexe 4 de la convention de transfert en date du 2 novembre 2000 ;

CONSIDERANT que la mise à disposition pourra avoir lieu une fois que le conseil d'administration du SDIS VAR aura délibéré ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

DECIDE

D'APPROUVER la mise à disposition à titre gratuit au SDIS VAR des salles communales sises au 1^{er} étage et 2^e étage du bien situé au 25 place de l'Eglise ;

D'APPROUVER à cet effet, la modification de l'annexe 4 de la convention relative au transfert des personnels et à la mise à disposition des moyens matériels et des biens en date du 20 avril 2000 **par avenant** ;

D'AUTORISER Madame le Maire à signer l'avenant portant modification de la convention de transfert en date du 2 novembre 2000 ;

DE CHARGER Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Madame le Maire,
Catherine ALTARE.

Signé électroniquement le 30/11/2018 à 16:22
par Catherine ALTARE
Maire de Puget Ville



Altare